

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : " A. A. P. Q. " ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308¹/₂, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

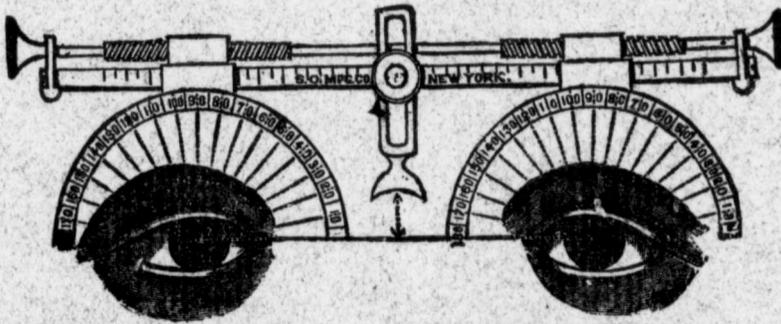
Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-
tariens et des abstinents.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUÉBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Fuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUÑEAU

60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.



Monuments, Epitaphes, Pierres
tombales, Bénitiers, Statues en
foute et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre
RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi _____

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 625. — Les Quarante-Heures, 625.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 626 ; Feu M. l'abbé T.-Eug. Beaulieu, 626.

Partie non officielle : Noces d'or de S. E. le Cardinal, 626. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 630. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 631 ; France, 632 ; Belgique, 633. — VARIÉTÉS : Les soldats français devant la mort, 634.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : La tempérance, 637 ; Une association sœur de l'A. C. J. C., 639 ; Un congrès pédagogique, 640.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 juin. — II ap. Pent. Dim. dans l'oct. du S. Sacrement. SOL. DE LA FÊTE-DIEU.
Lundi, 7. — De l'octave. *semid. privilégié.*
Mardi, 8. — De l'octave. " "
Mercredi, 9. — De l'octave. " "
Judi, 10. — Octave de la Fête-Dieu.
Vendredi, 11. — SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, *dbl. 1 cl.*
Samedi, 12. — S. JEAN DE S. FAOND, *conf.*
Dimanche, 13. — III ap. Pent. SOL. DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

QUARANTE-HEURES

8 juin, Ile aux Grues. — 9, St-Georges ; Tewkesbury. — 10, St-Gervais ; École Normale Laval. — 11, N. D. du Portage. — 13, St-Antoine de Tilly.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :
M. l'abbé Herménégilde TREMBLAY, vicaire à Saint-Malo,
a été nommé vicaire à Portneuf ;
M. l'abbé Conrad RAYMOND, vicaire à Portneuf, a été nommé
vicaire à Plessisville.

FEU M. L'ABBÉ T.-EUG. BEAULIEU

Monsieur l'abbé Thomas-Eugène BEAULIEU, décédé à l'Hospice Saint-Antoine, le 1er juin courant, à l'âge de 87 ans et 5 mois, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph, de la congrégation du collège de Sainte-Anne, et de la section diocésaine des messes.

JULES LABERGE, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, le 2 juin 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOCES D'OR DE S. E. LE CARDINAL

C'est jeudi prochain, le 10 juin, que l'Église de Québec célébrera les noces d'or sacerdotales de son vénérable archevêque.

Cette fête, Son Éminence l'a voulue discrète, familiale, presque intime. Elle débordera nécessairement le cadre où l'on aurait voulu l'enfermer. Quand une famille est aussi grande que celle du vaste diocèse de Québec, et quand le chef de cette famille occupe avec tant d'éclat le sommet de la hiérarchie, il est difficile que passe inaperçu du public un anniversaire aussi considérable que celui qui va nous réjouir.

Cinquante années de sacerdoce ! C'est toute une carrière longue, laborieuse, bienfaisante qui se couronne d'or ! Vivre cinquante ans au service d'une cause, et dans l'accomplissement d'un devoir, c'est un privilège qui n'est accordé qu'à ceux qui ont mérité de vivre longuement. Et c'est pour cela que sous l'ancienne loi d'Israël, il était établi que l'année cinquantième devait être une année jubilaire. C'est un don précieux que celui de la vie. Il convient de bénir Dieu qui en fait largesse. Mais combien plus faut-il être reconnaissant à Dieu quand la vie qu'Il donne et qu'Il prolonge est une vie sacerdotale, et quand cette vie sacerdotale s'accroît et s'élève dans les labeurs et les dignités de l'épiscopat !

C'est le 10 juin 1865 que Son Éminence le Cardinal Bégin fut ordonné prêtre, à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. L'ordinand n'était alors qu'étudiant dans les universités romaines. Il se préparait dans le travail austère et dans le recueillement à jouer le rôle utile, brillant, que la Providence lui réservait. Le Séminaire de Québec, soucieux de donner à l'Université Laval qu'il venait de fonder, des professeurs qui eussent le prestige de la science, avait envoyé au centre même des études théologiques, le jeune séminariste que l'on songeait à attacher à l'Université. On sait quel labeur fournit l'étudiant, et avec quelle autorité il vint occuper une chaire à la Faculté de théologie de Laval.

Les années passées au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, de 1871 à 1885, comptent sans doute parmi les plus belles que se plaît à rappeler aujourd'hui notre vénérable jubilaire. Vivre pour l'étude, pour la piété, pour la jeunesse à former et à instruire, n'est-ce pas la plus heureuse mission qui puisse être donnée au prêtre ? M. l'abbé Bégin, soit au Grand Séminaire où il fut professeur et directeur, soit au Petit Séminaire où il fut préfet des Études et directeur, se trouvait placé dans le milieu qui convenait davantage à ses ambitions d'éducateur. Préparer les jeunes gens à la vie ecclésiastique ou à la vie professionnelle, c'est le ministère le plus grave, le plus chargé de responsabilités, mais aussi le plus fructueux et le plus consolant.

Lorsqu'en 1885, M. l'abbé Bégin, au retour d'un voyage à

Rome où il avait accompagné Mgr Taschereau, fut nommé Principal de l'École Normale Laval, il s'en alla continuer dans ce nouveau champ d'action ses fonctions d'éducateur. Mais un autre théâtre, et plus vaste et plus élevé, devait bientôt lui être offert et imposé.

Mgr Dominique Racine qui en 1878, avait été appelé à fonder le diocèse de Chicoutimi, mourait en janvier 1888. On voulut confier la jeune Église que son premier évêque avait si vigoureusement organisée, à un prélat qui pourrait continuer et accroître les œuvres de son prédécesseur. Le choix du Souverain Pontife se porta aussitôt sur le très distingué Principal de l'École Normale. A 48 ans, Mgr Bégin devenait donc évêque de Chicoutimi, et l'on sait avec quelle ardeur il s'attacha au ministère pastoral. Lorsqu'en 1891, Son Éminence le Cardinal Taschereau appela à ses côtés le jeune évêque de Chicoutimi, avec le titre de coadjuteur et d'archevêque de Cyrène, Mgr Bégin laissa au royaume du Saguenay et dans sa première ville épiscopale une large part de son cœur. Quelle occasion notre Cardinal a-t-il jamais manquée de parler de Chicoutimi ?

Et ce n'est pas dire que Son Éminence n'aime pas Québec. Il l'aime, nous le savons, autant qu'il en est aimé. Québec devait offrir à son activité l'occasion de déployer toutes ses énergies et toutes ses ressources. Appelé en 1898, par la mort du regretté Cardinal Taschereau, à monter lui-même sur le trône archiepiscopal de Québec, il consacra à l'Église qu'il épousait en toute dilection son cœur et son esprit.

Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire de cet épiscopat. On l'a souvent racontée, depuis quelques années surtout que la Providence a multiplié les occasions de rappeler la longue et fructueuse carrière de Mgr l'Archevêque.

Il y a deux ans, les noces d'argent de son épiscopat, et, l'an dernier, les fêtes cardinalices ont remis en toutes les mémoires, et sur toutes les lèvres les souvenirs d'une vie qui se charge tout à la fois de mérites, de dignités et d'années.

Sous l'épiscopat de Son Éminence, Québec aura vécu quelques-unes des heures les plus heureuses et les plus brillantes de son histoire. Les fêtes du deuxième centenaire de Laval, en 1908, ont particulièrement remis en lumière le siège du véné-

nable premier évêque, et groupé autour de son 17^e successeur, les évêques du Canada. Le premier concile plénier de Québec en 1909, le premier Congrès de Tempérance en 1910, le premier Congrès de la langue française en 1912, resteront aussi comme des dates inoubliables dans l'histoire religieuse de notre ville.

Ce que l'on se plaît à évoquer aujourd'hui c'est le sacerdoce, c'est-à-dire l'action surnaturelle, le ministère évangélique, l'apostolat demi-séculaire de S. É. le Cardinal Bégin.

Prêtre, il le fut toujours, n'ayant jamais eu d'autre ambition que de former et de sauver des âmes. Prêtre, notre vénéré jubilaire l'est tout particulièrement quand il apparaît au milieu de ses ouailles pour accomplir les devoirs de sa charge pastorale. Il l'est avec onction et force quand il rappelle à ses diocésains les vertus nécessaires de la vie privée et de la vie publique. Il l'est avec clairvoyance quand il fonde les œuvres d'action sociale catholique qui ont pour but d'orienter les esprits, de grouper les volontés, d'organiser en association pour le bien les énergies dispersées que l'isolement stérilise.

C'est pour tant d'œuvres fondées ou encouragées, c'est pour un tel sacerdoce surnaturel et fécond que l'Église de Québec se réjouit, et fait monter vers Dieu ses actions de grâces. Elle souhaite que se continue dans l'activité et la paix d'une vieillesse heureuse une vie qui n'a pas encore donné la mesure de ses jours ; elle souhaite que se prolonge, pour la plus grande gloire de l'Église du Canada, une carrière qui est toute remplie d'œuvres et de vertus. Il y a des soirs que l'on regretterait vraiment de voir trop tôt finir. Ils s'enveloppent d'or et de pourpre ; ils rayonnent encore d'une si douce et si pénétrante lumière ! L'Église de Québec assiste à l'un de ces soirs ; elle demande à Dieu d'en multiplier les heures calmes et bienfaisantes. Dans toute la sincérité de sa reconnaissance, elle adresse à Son Éminence le Cardinal le vœu qu'elle prend aux lèvres de tous ses enfants : *Ad multos annos!*

C. R.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Bénédition d'orgues. — Mercredi, le 26 mai, ont été inaugurées, à Sainte-Anne de Beupré, de splendides orgues de soixante-six jeux, qui sortent des ateliers de la Maison Casavant, de Saint-Hyacinthe. La bénédiction en a été faite par S. Ém. le cardinal Bégin. Une grand'messe solennelle chantée par le Rév. P. Lemieux, provincial des Rédemptoristes, a suivi cette cérémonie. Le soir, à 8 heures, a eu lieu un beau concert d'orgues donné par M. Arthur Bernier, organiste à Jacques-Cartier.

Un grand nombre de membres du clergé et une foule de fidèles étaient présents tant à la cérémonie de la bénédiction qu'au concert.

Ordinations. — Samedi dernier, à la Basilique, Son Éminence le cardinal Bégin, assisté de MM. les abbés C.-N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire, et Onésime Cantin, curé de Saint-Nicolas, faisait les ordinations suivantes.

Ordres mineurs : MM. les abbés Adélarde Gagnon, Thomas Pelletier, Joseph Laforest, Numa Boulet, Alphonse Guimont, Arthur Lamarre, Antonio Picher, du diocèse de Québec ; MM. les abbés Joseph-Jean-Thomas-Georges Perron, du diocèse de Québec ; Louis-Joseph-Henri Gauthier, du diocèse de Montréal ; Joseph-Wilfrid-Aurélien Angers, du diocèse de Québec ; ces trois derniers de l'Institut des Pères Blancs d'Afrique.

Sous-diaconat : MM. les abbés Léon Destroismaisons, Amédée Caron, Euloge Pelletier, Lorenzo Perron, Édouard Bourret, André Germain, Léon Fortier, du diocèse de Québec ; Eugène Michaud, Armand Martin, du diocèse de Chatham, et Alfred Charron, des PP. de Sainte-Croix.

Prêtrise : MM. les abbés Maurice Tessier, Cornelius Malenfant, Alphonse Gagnon, Joseph Audet, du diocèse de Québec ; Pierre McMullin, du diocèse d'Antigonish ; Charles Dargis, du diocèse de Manchester, E.-U. ; Adolphe Erny, du diocèse de Régina.

Assistaient au chœur : NN. SS. L.-A. Paquet, P. A., V. G., ; Th.-G. Rouleau, Principal de l'École Normale ; MM. les abbés Geo. McCrea, curé de Saint-Casimir ; J. O'Farrell, curé de Frampton ; Frs Pelletier, du Séminaire ; P. Chalifour, curé du Lac Édouard ; J.-A. Langlois et A. Robitalle, du Séminaire.

Dimanche matin, Son Éminence ordonnait diacres, les sous-diacres de la veille.

A Saint-Sauveur. — L'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur, fêtait brillamment, dimanche dernier, ses noces d'or. Après la procession, une messe solennelle a été chantée à l'église Saint-

Sauveur, par le R. P. Valiquet, O. M. I., chapelain de cette société, assisté de M. l'abbé Cléophas Leclerc, aumônier de l'Hospice Saint-Vincent de Paul, et du R. P. Desmarais, O. M. I., de Saint-Sauveur.

Son Éminence le cardinal Bégin, assistait au trône, accompagné du R. P. Deguire, O. M. I., de Montréal et de M. l'abbé J.-E. Chaumont, supérieur du collège de Sainte-Thérèse.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J.-A. Langlois, professeur de théologie à l'Université Laval.

Notes. — Son Éminence a confirmé, le 27 mai dernier les enfants des paroisses de Saint-François d'Assise et de Stadacona.

— Les travaux pour le nouveau presbytère de Saint-François d'Assise sont commencés la semaine dernière ; ce presbytère sera en briques, mesurera 40 x 40 pieds et coûtera \$11,000.

— Le 23 mai, à Saint-François-Xavier de la Rivière du Loup, était béni le drapeau de la nouvelle Garde du Sacré-Cœur ; M. l'abbé J.-A. Langlois, professeur de théologie à l'Université Laval, a donné le sermon.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

La charité papale. — Le Cardinal Gasparri vient de faire parvenir au nom du Pape un cadeau de \$8,000 au cardinal Amette pour distribuer aux réfugiés venant des départements envahis par les Allemands. Ce don s'ajoute à d'autres déjà faits par le Pape afin de soulager les affligés du nord de la France et de la Belgique. A cette occasion, le Pape rend un magnifique hommage à la charité, à la soumission et au dévouement de la France catholique.

« Il est naturel, écrit le cardinal Gasparri, que la sollicitude du Père commun se tourne de préférence vers ceux de ses enfants qui lui manifestent le plus de respect et d'affection. Parmi ceux qui méritent une attention particulière, sont les fils de la France qui a toujours été appelée la Fille aînée de l'Église.

« Les Français ont toujours donné des preuves admirables de leur générosité pour les œuvres de l'Église et spécialement pour les missions, et pendant plusieurs mois, d'un bout à l'autre de leur territoire, dans les ambulances, dans les hôpitaux et même dans les plus petits villages, ils ont manifesté leur foi et leur piété et leurs actes ont été pour la plus grande consolation du Saint-Père.

« Il est donc juste qu'au milieu de tant de maux, le Pape ait éprouvé de la commisération pour certaines portions de la population française, si cruellement éprouvée par le fléau de la guerre et qui malgré les efforts

de la charité nationale et universelle, ressentent encore le besoin d'une assistance matérielle et morale.

« Touché au plus profond de son âme par leurs souffrances et tout en continuant des supplications et des prières au Très Haut, pour la fin de cette guerre sanglante, Il prie Dieu de soulager les peines de cette partie de la France qui a été tant affligée. »

Le nouveau ministre général des Frères Mineurs Franciscains. — Ces jours derniers, les Frères Mineurs Franciscains ont procédé à l'élection de leur nouveau ministre général. C'est le Tr.-Rév. Père Seraphino Cimino qui a été élevé à cette haute fonction.

Les papiers de M. de Rossi. — Depuis longtemps la Bibliothèque Vaticane n'a reçu un don aussi considérable que celui dont elle vient de s'enrichir. La veuve, la fille et le gendre de M. Giovanni Battista de Rossi, le fameux archéologue romain, ont offert au Saint-Père la collection complète de ses documents de toutes sortes, manuscrits, lettres, diplômes et papiers.

C'est un beau témoignage de reconnaissance envers le Saint-Siège sous l'égide duquel M. de Rossi s'est élevé à une célébrité universelle.

Cette collection est si considérable qu'une seule des quinze sections qui la partagent, celle des lettres écrites à M. de Rossi par des personnes plus ou moins célèbres du monde scientifique, comprend 26,000 pièces.

FRANCE

La grande retraite. — C'est toujours le canon qui est, là-bas, le prédicateur le plus entendu de la « grande retraite » qui ramène une foule d'âmes à Dieu dans les tranchées. Peu à peu la restauration religieuse s'opère en France.

— « Savez-vous en quoi il y a pénurie ? disait, il n'y a pas longtemps, un général à un prêtre de ses amis. Ce n'est ni en cartouches, ni en obus, ni en shrapnells, nous en avons en quantités énormes, mais en hosties consacrées. Il arrive que chaque hostie doit être partagée en quatre. Tellement grand est le nombre des communiantes. »

Ce fait est caractéristique.

Naturellement, le peuple français ne se transforme pas tout à coup en une légion de saints. Mais que beaucoup de personnes, aussi bien soldats que non-combattants, à la vue de la souffrance ou de la mort, et au milieu de l'écroulement des choses terrestres, tendent leurs bras vers le Dieu éternel, cela est un fait, un fait indéniable.

L'autre côté de la médaille. — Les héros chrétiens des tranchées, ceux qui se dévouent obscurément au soin des blessés, les femmes de France qui prient, nous montrent le beau côté de la médaille. Mais toute médaille a son revers. Et dans le cas présent ce sont les hommes du personnel politique ; les radicaux et les amis du pouvoir, tourbe de vauriens et de lâches, qui, grâce à la protection des députés, sont envoyés loin du front et loin du danger, et qui trouvent le tour, en faisant

protéger leur peau par les catholiques, de persécuter l'Église en arrière de la ligne du feu.

« Le personnel politique, écrit le général Cherfils dans *L'Echo de Paris*, est moins occupé de la guerre à l'Allemand que de celle au cléricisme, aux écoles catholiques et aux libres bonnes volontés. Toutes les faveurs et même les décisions de simple justice sont réservées aux amis du pouvoir. Les secours des bureaux de bienfaisance, les allocations aux femmes de mobilisés, sont refusés à ceux qui envoient leurs enfants aux écoles catholiques. Le questionnaire qu'on pose aux familles avant d'accorder les secours qui leur sont légitimement dus relève de la plus odieuse inquisition. »

La guerre religieuse continue donc toujours, et redouble, sur certains points. A un endroit, dont la censure stupide a biffé le nom, le curé de la paroisse ne peut confesser les malades et les blessés à l'hôpital qu'en présence des infirmières laïques. Une certaine demoiselle se tenait au pied du lit d'un mourant au moment où le prêtre le confessait. Priée de s'éloigner, elle répondit :

— Je suis là par ordre et j'y resterai.

Quand le curé se présenta de nouveau, un gros bonnet de la radicaillerie locale, membre du bureau de bienfaisance, lui barra le passage et l'empêcha d'entrer.

On a protesté, mais en vain.

Voilà comment les anticléricaux français traitent les catholiques et observent l'« Union sacrée ». C'est parfaitement odieux.

BELGIQUE

Protestation de S. G. Mgr Heylen. — Le *XXe Siècle*, journal belge qui paraît maintenant au Havre, publie le texte de la protestation de Mgr Heylen, évêque de Namur, contre les calomnies allemandes. Dans ce document, qui est daté du 10 avril, Mgr Heylen affirme hautement que l'histoire des francs-tireurs belges est une légende, une invention calomnieuse, et ajoute : « Il n'a jamais existé un seul corps de francs-tireurs en Belgique. Cela est tellement certain que nous n'hésitons pas à mettre solennellement l'autorité allemande au défi de prouver l'existence d'un seul groupe de francs-tireurs constitué en Belgique, soit avant, soit après l'invasion de notre territoire. On ne connaît même pas de fait isolé de civils ayant tiré sur les troupes allemandes. Dans plusieurs de nos villages, la population a été exterminée parce que les chefs allemands disaient qu'on aurait tué un major ou parce qu'une jeune fille aurait voulu tuer un officier. Jamais le prétendu coupable ne fut découvert ni désigné nommément. »

Mgr Heylen dit encore que le peuple belge, confiant dans l'absolue vérité et dans la justice de sa cause, ne redoute nullement le résultat d'une enquête sérieuse contradictoire. En attendant, il est et ne cessera de se proclamer innocent. L'évêque de Namur proteste contre les

affirmations allemandes niant les crimes des soldats du kaiser et invoquant le cas de légitime défense.

Un héros. — Le R. P. Van Bambeke, s. j., directeur de l'École des arts et métiers, de Bruxelles, a été condamné à deux ans et demi de travaux forcés pour avoir favorisé le départ de jeunes gens pour l'armée.

Quelques extraits de ses réponses à l'interrogatoire allemand démontrent avec quel courage il a accompli son devoir de Belge. Lorsqu'on lui demanda si l'accusation portée contre lui était vraie, il répondit : « Non seulement j'ai dit à mes élèves qu'ils devaient gagner la frontière et rejoindre coûte que coûte l'armée, mais je les ai même conduits à la première étape. » Comme on lui demandait : « Acquitté, recommenceriez-vous ? » — « Oui, certes, répondit-il, et mieux que jamais. Je fais mon devoir en conseillant à notre jeunesse d'aller lutter pour débarrasser notre patrie d'un injuste envahisseur. »

VARIÉTÉS

LES SOLDATS FRANÇAIS DEVANT LA MORT

« . . . Un lieutenant de fusiliers marins avait été blessé à mort. Il allait expirer ; ses hommes l'entouraient. Il leur adressa ces paroles : « Mes chers amis, je vais mourir : je suis heureux de donner ma vie pour la France ! Qu'on est content, quand on se voit partir, d'avoir pris l'existence au sérieux ! Je n'ai jamais été méchant, mais je regrette de n'avoir pas été aussi bon encore que j'aurais pu et dû l'être. *« Le bien, la vertu, il n'y a que cela qui compte, parce qu'il n'y a que cela qui reste . . . »* Et il ajouta : « Le bon Dieu, dans sa miséricorde, m'accueillera, je l'espère ; je vais aller avec les Anges, avec les Saints, avec tout ce que le monde a produit de plus beau, de plus grand, de meilleur . . . »

« Cela prouve, n'est-ce pas, qu'il y a des âmes d'élite dont il fait bon approcher dans notre armée ? »

* * *

« C'est en dessous de la trajectoire des obus ennemis que je m'empresse d'écrire ma dernière pensée : demain nous pouvons être en contact direct avec l'ennemi ! Si je succombe, je tiens à vous dire que j'ai été un chrétien convaincu et que j'ai eu le bonheur de voir un prêtre il y a deux ou trois jours.

« Je ne regrette rien au monde . . . Je n'ai pas peur de mourir, et je pars l'âme sereine, car je suis sûr que vous serez braves dans la douleur et que nous nous retrouverons là-haut ».

* * *

« Dans nos tranchées, surtout au moment des contre-attaques, quand la mort nous guette et nous frôle à chaque

instant, nous nous mettons à genoux pour réciter une petite prière. Personne ne sourit : chacun sait que ce n'est pas par peur, mais pour avoir la force de faire peut-être le sacrifice suprême.

« Chaque soir, avec plusieurs de mes hommes, nous disons le *chapelet*. Oh ! cela très simplement, comme on nous dit dans la chanson de Botrel : *Ca n'a l'air de rien, mais ça fait très bien... bien... bien* !... »

* * *

... « Nous sommes en toute première ligne. Que nous sommes heureux, nous chrétiens, en ces moments de suprême épreuve, d'avoir un si doux refuge dans les Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie ! Nous sommes indifférents sur notre sort : nous nous abandonnons en entier à la sainte Providence. Nous n'aurons que deux grandes fêtes à célébrer : celle du retour au pays, au sein de notre chère famille, ou celle de notre entrée au ciel... Que la sainte volonté de Dieu soit faite et non la nôtre !

« Nous sommes tous deux dans la même escouade : nous nous soutenons ; nous prions comme des bienheureux. *Nous acceptons tout en expiation pour nous, en même temps qu'en amende honorable pour la France : nous offrons notre sang généreusement, s'il le faut* »...

* * *

... « La guerre aura eu quelque chose de bon pour moi, car elle aura fait de moi un catholique croyant. Je fais ma prière matin et soir ; oh ! je n'en dis pas long : un « *Notre Père* » et un « *Je vous salue, Marie* » au premier moment libre... Puis, lorsque le danger est plus grand, le feu plus terrible, alors une pensée intérieure, quelques secondes pour me recueillir, une prière, et je suis plus fort. *Je ne croyais pas qu'une prière puisse donner tant de force à un homme* » !... »

* * *

... « Le sacrifice est bien grand, mais, chère mère, il faut être forte dans l'adversité. Je sais que vous le serez, car *vous puiserez au pied de la croix cette force que rien ne peut affaiblir*... Songez à notre bonne Mère du Ciel : elle n'avait qu'un Fils, le Roi du monde, et il lui a fallu le sacrifier pour nous... Songez aussi que de là-haut notre cher défunt veillera sur nous et nous protégera : il nous préparera une place dans ce beau ciel où il nous a devancés, quand l'heure du Seigneur aura sonné »...

* * *

Le capitaine S. avait été frappé en brave sur le champ de bataille, à la tête de ses fantassins qu'il entraînait à l'assaut d'une crête occupée par l'ennemi... Évacué à A., il eut la joie d'y retrouver sa vénérable mère et son épouse bien-aimée que la

Providence, dans sa délicatesse, y avait réunies. Des soins intelligents autant que dévoués semblaient devoir l'arracher à la mort, quand, tout-à-coup, un soir, une hémorragie abondante se déclara. Le capitaine comprit aussitôt son état, demanda résolument tous les secours de la religion et renouvela le sacrifice qu'il avait fait bien des fois au milieu des balles et des obus.

Puis, prenant les *médailles bénites* que des mains aimées avaient suspendues à son cou au début de la campagne, il les remit toutes tachées de son sang à son épouse debout à son chevet, éplorée, mais forte dans sa douleur : » *Pour notre Pierre*, dit-il ; *qu'il se souvienne toujours, ce cher enfant, que son père a donné tout, tout son sang jusqu'à la dernière goutte, bien volontiers, pour son pays. Oui, qu'il se souvienne* » ! Et, sentant ses forces s'en aller avec son sang, il saisit de ses mains affaiblies le *crucifix* qu'une attention délicate avait placée sur son lit, l'embrassa pieusement, et, le déposant dans les mains de son épouse qu'il enveloppa d'un dernier regard d'affection, il leva les yeux au ciel et expira doucement, lui laissant ce *crucifix* pour suprême espoir et pour suprême consolation.

* * *

... « Notre section, tapie dans sa tranchée, attendait le moment d'entrer en action. Tout-à-coup, le caporal, l'Abbé D..., se hisse hors de la tranchée :

— « Que faites-vous, lui crie-t-on ? Vous allez vous faire descendre » ?

Mais lui, d'un geste, commanda le silence :

— « *Plusieurs de nous vont peut-être rester ici*, dit-il ; *je voudrais vous donner l'absolution* ».

Et reculant un peu, il s'agenouille face à l'ennemi, dépassant de tout son torse le parapet de la tranchée.

Toutes les têtes se découvrent.

D'une voix qui tremble un peu il commence le *Confiteor*.

Tout près de son oreille, un sifflement le fait tressaillir. Il omet une phrase, mais, domptant ses nerfs, il se reprend aussitôt. Et c'est d'une voix claire et forte qu'il achève.

Puis, l'absolution donnée, il demande :

— « Vous allez dire avec moi trois *Pater* ».

Calme, les mains jointes, la poitrine offerte aux balles plus nombreux qui cinglaient l'air autour de lui, il dit la prière lentement, afin que ceux qui l'avaient oubliée pussent la répéter après lui.

Quand il eut terminé, il fit un large signe de bénédiction. Puis, lentement cette fois, il ressaute dans notre trou, le cœur joyeux, le corps indemne.

Il se met à rire... et nous, nous pleurons ! »

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LÀ TEMPÉRANCE

— La prohibition a été votée, la semaine dernière, dans la ville de Shawinigan.

Les adversaires des buvettes l'ont emporté, là-bas, haut la main, après une lutte vigoureuse, bien organisée et bien conduite.

Le premier mai 1916, tous les vendeurs de boissons enivrantes devront, en conséquence, fermer leurs établissements, à Shawinigan.

Ces gens-là parlent de contester le vote qui les renvoie à des occupations utiles.

Notre peuple appelle cela, très justement, avoir la face dure !

— La Chambre Haute de la Législature de Terre-Neuve a voté unanimement, le 28 de mai, une loi décrétant qu'il y aura plébiscite, en novembre prochain, sur la question de la prohibition des liqueurs enivrantes,

C'est, tout de même, assez peu flatteur pour ces bons marchands d'alcool que, un peu partout, on parle de les vomir !

— Le Bureau des Licences d'Ontario a reçu, ces derniers jours, la visite d'une délégation des débitants de liqueurs.

Ces messieurs étaient venus tout exprès de Niagara Falls pour s'opposer à la fermeture des buvettes, depuis juin jusqu'à novembre prochain.

Ils avaient à dire ces choses très neuves : le trafic va diminuer ; les touristes se feront rares ; les maisons louches deviendront très nombreuses si vous ne faites droit à nos demandes.

Le président du Bureau, M. Flavelle, a répondu que la décision de fermer les « bars » avait été prise par l'officier commandant le camp et qu'il ne fallait pas oublier que nous traversons un temps exceptionnel, dans des circonstances tout aussi exceptionnelles.

Après quoi, il a promis de considérer les représentations des délégués du flacon... qui s'en retournèrent comme ils étaient venus, tremblants pour leurs économies et bien inquiets sur le sort de leur commerce.

— Le général Cherfils écrivait récemment, dans l'*Echo de Paris*, que l'alcool, surtout à l'heure actuelle, lui apparaît comme un des plus terribles ennemis de la France. C'est lui « qui ravage nos dépôts, abrutit nos convalescents, dissout leur

« énergie, noie dans le poison mortel le courage des femmes et « ruine la santé physique de notre race. »

L'alcool, ajoutait-il, ne peut être défendu que par « des « raisons prises dans les intérêts les plus bas de la politique le « plus vile ; il devrait être condamné et proscrit au nom du salut « public. »

Pour conclure, le général disait : « Que le ministre de la « guerre s'assure qu'il ne pourra rien faire de plus patriotique que « de délivrer la France du poison qui la tue. »

Ceux qui boivent et ceux qui font boire seront lents à se convaincre de ces vérités. Mais, il n'importe pas qu'ils le soient. Ce qui est nécessaire — et cela suffira bien à soi tout seul — c'est que les gouvernants comprennent et fassent leur devoir et c'est encore que tous ceux qui disposent d'une influence quelconque sachent en user en temps opportun.

Il n'a jamais été plus nécessaire ni plus facile que maintenant de se poser en adversaire de l'alcool. Et, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

— Pour finir ces quelques notes sur la tempérance, il nous reste à reproduire deux dépêches publiées hier par l'*Action Sociale*, l'une venant de Rome et annonçant qu'il y a quelques mois, le gouvernement italien a prohibé la vente des liqueurs enivrantes introduites en Italie, il y a quelques années, et l'autre venant de Régina, Sask., en date du 1er mai, et dont voici la teneur :

« Le gouvernement Scott a proposé, hier après-midi, son « projet de loi sur la tempérance.

« La loi proposée établit un service, à la tête duquel elle place « un « directeur des commodités publiques ». Cet officier aura « le devoir d'aviser les conseils municipaux sur les lois et règlements concernant la conduite et l'inspection des hôtels et « autres endroits dits de « commodité publique », et de s'entendre « avec les associations de voyageurs de commerce sur l'amélioration des hôtels situés dans les municipalités où elles étendent « leurs affaires.

« La même loi autorise l'État à nommer un bureau consultatif de cinq membres au maximum, avec mission d'étudier « toutes les matières concernant les commodités publiques dans « la province.

« A tous les ans, les conseils municipaux pourront nommer « des commissions locales, aux mêmes fins.

« De plus, et voilà la partie importante de cette loi : le 1er « juillet, l'État lui-même prendra à sa charge la vente au détail « des liqueurs enivrantes, et en 1919, le peuple pourra décider « lui-même du retour au régime actuel ou de la prohibition complète. »

AUBERT DU LAC.

UNE ASSOCIATION SŒUR DE L'A. C. J. C.

La Fédération des Cercles catholiques des Jeunes filles canadiennes a tenu, la semaine dernière, à la maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, un congrès social.

Les journalistes présents ont dit très peu concernant les travaux présentés par les congressistes aux deux séances de cette journée d'étude ; en revanche, ils n'ont point ménagé à ces demoiselles les appréciations louangeuses.

M. Ernest Bilodeau leur donne, dans le *Devoir*, ce témoignage flatteur : « Comme on le voit, les vaillantes jeunes filles qui « composent ces étonnantes petites associations ont autre chose « en tête que le dernier caprice de la mode, et elles sont de celles « dont on peut dire qu'elles ont compris que la fortune ou la situa- « tion imposent des obligations sociales ». Voici des jeunes filles « de la meilleure société canadienne-française et anglaise, qui « occupent leurs loisirs à l'étude raisonnée des problèmes sociaux « les plus ardues, tels que la question ouvrière, le travail des femmes « et des enfants, le relèvement moral et matériel des classes « pauvres, et vingt autres choses qui semblent plutôt faites pour « les graves pensers des vieillards que pour se réfugier sous des « fronts encore illuminés du charme de la jeunesse ».

M. l'abbé Émile Chartier qui présidait, en l'absence de Mgr Dauth, la séance de clôture du congrès, a tiré de pratiques conclusions du travail de la journée. « Il paraît bien évident, « dit-il, que nos Cercles d'études de jeunes filles catholiques « renferment de précieuses promesses d'efficacité, mais que pour « le moment ils cherchent encore leur voie définitive. Pour « vous aider à la trouver permettez-moi de vous suggérer l'adop- « tion des trois vœux suivants, qui résument vos travaux et pré- « ciseront vos efforts de l'avenir. Je voudrais donc qu'il soit « résolu :

« 1° Que tous les cercles, chacun à sa manière et selon sa « composition et son tempérament, tendent de plus en plus à « accentuer leur caractère social.

« 2° Qu'ils tendent de plus en plus à combiner dans leurs « travaux l'étude et l'action ; l'étude pour l'avancement spirituel « de chacun des membres ; l'action pour la mise en œuvre des « qualités acquises par l'étude et la prière au profit des frères « souffrants de Jésus-Christ.

« 3° Qu'un comité central soit formé, qui sera chargé « d'assurer l'existence de l'une des conditions primordiales de « succès : unité de direction dans la variété de l'exécution. »

Il nous sera bien permis de nous réjouir, avec tous ceux qui donnent aux œuvres sociales une partie de leur temps et beaucoup d'amour, de l'existence — nous confessons qu'elle nous était

inconnue — de cette Fédération des jeunes filles canadiennes qui s'est donnée un programme si semblable à celui de notre chère Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Il n'y aura jamais trop, parmi nous, de ces groupements de volontés s'orientant vers un même but après s'être éclairées et fortifiées par la prière et l'étude.

AUBERT DU LAC.

UN CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

Les instituteurs de Montréal qui ont pris part, la semaine dernière, au congrès pédagogique de l'École Normale Jacques-Cartier ont prouvé, une fois de plus, que les francophobes qui se disent certains que les Canadiens-français ne veulent pas apprendre la langue anglaise ne sont que des menteurs ou des ignorants.

La séance publique qui a terminé le congrès a été prise, en grande partie, par une discussion animée sur la meilleure façon d'enseigner l'anglais aux petits Canadiens français. Les uns ont préconisé la méthode d'enseignement par les yeux ; les autres, la vieille version de l'anglais au français.

Mais, tous ont été d'accord pour dire qu'il importe d'enseigner l'anglais à nos enfants et de leur bien enseigner.

Ceci, d'ailleurs, n'avait pas besoin d'être déclaré. Les faits sont là et ils crèvent les yeux : notre enseignement secondaire est bilingue depuis qu'il existe et notre enseignement primaire l'est aussi, partout où c'est avantageux qu'il le soit... et même ailleurs.

Ceux qui nous accusent faussement de ne pas vouloir étudier l'une des deux langues officielles du pays sont, tout juste, ceux-là même qui n'en connaissent, n'en parlent et n'en entendent qu'une seule.

Et c'est pourquoi il arrive qu'un instituteur de langue anglaise peut se faire comprendre parfaitement par chacun des confrères de langue française devant lesquels il fait un discours, tandis qu'un orateur canadien-français peut être sûr, même s'il s'adresse à ses collègues de la Société Royale, que ses auditeurs de langue anglaise ne le comprennent pas plus que s'il parlait le chinois.

Et voilà qui montre suffisamment que des deux races auxquelles ce pays appartient à titre égal, celle qui a le plus fait pour son propre développement, pour la bonne entente et pour l'acquit de ses devoirs envers la race sœur, ce n'est pas la race anglaise qui se targue ici, d'être « supérieure » et qui est tout simplement arriérée.

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31
mars 1915 - - - - - \$626,639.42

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (31 mars)	412	29,656	57,312	626,639.42

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 23, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE: 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - **QUÉBEC.**

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.



La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresques, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

FONDÉE AU CANADA EN 1855.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul, TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES (PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ)

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1761.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.79	247.61	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2357.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.84	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.43	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à 10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles